



Collectif départemental 64 pour une paix juste et durable en Palestine et Israël

**Mercredi 18 juin
manifestons à Pau et à Bayonne**
Pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah
Pour la reconnaissance par la France de l'État palestinien
Pour l'arrêt des livraisons d'armes à Israël,
Pour le cessez-le-feu et l'arrêt du génocide



À Gaza le génocide se poursuit sous nos yeux :
Exigeons des sanctions contre Israël pour que cela cesse ! Exigeons des actes, immédiatement !
La France doit cesser de fournir des armes à Israël. La France doit s'engager concrètement pour le respect du droit international et la levée du blocus humanitaire. La France doit reconnaître l'État de Palestine. La France doit procéder immédiatement à la libération de George Ibrahim Abdallah.

A Gaza, depuis la reprise des bombardements et des opérations terrestres par Israël le 18 mars, plus de 4.000 morts, dont une majorité de femmes, d'enfants, de secouristes, de journalistes, se sont ajoutés aux 50.000 déjà comptabilisés. Les estimations dépassent désormais les 100.000 morts, ce qui équivaudrait à 3 millions à l'échelle de la France. Considéré comme plausible par la Cour Internationale de Justice et confirmé depuis par les plus grandes organisations de défense des droits humains, **c'est bien un génocide qui se déroule sous les yeux du monde entier qui laisse faire.**

La famine est clairement assumée par Israël comme arme de guerre au mépris de toutes les règles du droit international. Le simulacre d'aide alimentaire mis en place par les États-Unis et l'armée israélienne ne répond en rien aux besoins de la population et se traduit par de véritables guet-apens : c'est une instrumentalisation révoltante de l'aide humanitaire au service du déplacement forcé de la population et du nettoyage ethnique en cours. **Car Israël l'annonce désormais très clairement : son plan est de s'emparer de Gaza, de morceler le territoire par des corridors militaires puis de regrouper et d'expulser ses habitants, avec l'appui direct des États-Unis et la passivité complice des chancelleries occidentales.**

En Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, Israël mène l'opération militaire "Mur de fer" : la population est assiégée, déplacée de force, menacée par les colons et l'armée israélienne. 22 nouvelles colonies viennent d'être reconnues par l'état israélien, tandis qu'une répression sévère et violente continue de cibler les Palestiniens·nes. Depuis janvier 2024, l'ONU estime à 616 le nombre de personnes tuées et à 41 272 les personnes déplacées de force en Cisjordanie.

Le Collectif Départemental pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens dénonce la guerre génocidaire menée par l'État israélien contre le peuple palestinien dans son ensemble. Ce sont des décennies d'une impunité totale de l'État d'Israël, alors qu'il viole en permanence le droit international, qui nous ont menés à cette situation. Une situation qui concerne plus largement la région, avec les violations répétées par Israël du cessez-le-feu avec le Liban, et les attaques israéliennes contre la Syrie ainsi que l'occupation d'une partie de son territoire. Nous demandons qu'il soit mis fin à cette impunité et que des sanctions soient prises tant que l'État d'Israël ne se conforme pas au droit international.

Certains gouvernements comme l'Espagne ont été capables de hausser le ton vis-à-vis d'Israël. Mais le gouvernement français se contente, lui, d'incantations et de regrets, tout **en poursuivant la livraison de composants militaires à Israël**. Cela doit cesser immédiatement, et nous saluons l'action des dockers de Fos-sur-Mer qui ont refusé que des équipements militaires à destination d'Israël soient chargés dans un port français. La France doit s'engager au contraire pour que des sanctions soient prises contre l'Etat d'Israël. Le Président de la République doit cesser de multiplier les conditions pour la reconnaissance de la Palestine et procéder enfin à cette reconnaissance conformément à la position adoptée par l'Assemblée nationale en 2014

A travers le monde, des initiatives se multiplient pour obtenir, enfin, des actes pour mettre fin au génocide. **Nous soutenons les membres de la Flottille de la Liberté vers Gaza, honteusement arraisonnée par l'armée israélienne et appelons les autorités françaises à tout mettre en œuvre pour obtenir leur libération sans conditions.** Nous saluons les initiatives d'organisations de la société civile israélienne qui refusent clairement le génocide en cours, et organisent des marches de solidarité à proximité de la bande de Gaza. Nous soutenons les marches mondiales pour Gaza qui se dérouleront le 14 juin à travers le monde et appelons à rejoindre leurs déclinaisons locales, à Pau et à Bayonne.

En ce mercredi 18 juin, le Collectif départemental pour une paix juste en Palestine et Israël exige :

- l'arrêt des massacres et de la guerre génocidaire menée par Israël contre la population de Gaza, un cessez-le-feu permanent et le retrait des troupes israéliennes,
- la reprise immédiate et inconditionnelle de l'aide humanitaire à Gaza, qui doit impérativement revenir à l'ONU et aux ONG, et l'ouverture des points de passage aux équipes de secours et aux journalistes
- L'annulation de toutes les mesures prises par Israël contre l'UNWRA, et l'amplification du soutien politique et financier à cette agence qui accomplit un travail indispensable pour les réfugiés palestiniens.
- l'arrêt immédiat du processus de nettoyage ethnique en Cisjordanie dont Jérusalem-Est,
- la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid, l'application de la résolution des Nations-Unies du 18 septembre 2024, qui a donné un délai de 1 an à Israël pour mettre fin à l'occupation du territoire palestinien,
- la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, et de toutes les personnes détenues par les groupes armés palestiniens,
- un soutien à la CPI et l'application sans réserve de ses décisions
- la reconnaissance immédiate et sans condition de l'État de Palestine par la France dans le cadre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien
- le droit au retour des réfugiés palestiniens (résolution 194 de l'ONU)
- la fin de l'impunité de l'État d'Israël et des sanctions y compris diplomatiques tant qu'il ne respecte pas le droit international
- la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël
- la construction d'un avenir de paix entre Palestiniens et Israéliens fondé sur l'égalité des droits
- Le respect de la liberté d'expression, de manifestation, de réunion., en particulier en France, où la solidarité avec le peuple palestinien est constamment attaquée
- la lutte contre le racisme sous toutes ses formes.

Nous appelons à la libération de Georges Abdallah, militant libanais et plus vieux prisonnier politique d'Europe, emprisonné en France depuis plus de 41 ans, conformément aux décisions de justice indûment bloquées par le gouvernement et qui doivent être appliquées sans délai.

Marche mondiale vers Gaza le 14 juin

A Pau, la marche partira du marché de l'Ousse des bois à 13 h et arrivera à la Préfecture à 15 heure.

A Bayonne : 11h Zup bât 4 bis, 11 h 45 Place des gascons, 12 h 30, Gare de Bayonne

manifestation le mercredi 18 juin
à 18 h 30 devant la Préfecture de Pau
à 18 h 30 devant la Mairie de Bayonne
Pour le cessez-le-feu et l'arrêt du génocide à Gaza

Organisations signataires : AFPS Pau, AFPS Sud-Landes/Pays Basque, ATTAC Pau, LDH 64, Mouvement de la Paix 64, MRAP 64, LP 64, UJFP 64, CGT 64, FSU 64, Solidaires 64, EELV Béarn, EELV Pays Basque, Ensemble ! Béarn, GDS 64, Génération.S Béarn, GES 64, GRS 64, Jeunes Insoumis Pau, LFI 64, Mouvement Jeunes Communistes 64, NPA Béarn, NPA Pays Basque, PCF 64, PCOF 64, POI 64.